

La diversité des espaces publics

La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue dispose :

- d'un centre de vacances ;
- de deux centres de loisirs sans hébergement (CLSH) ;
- d'une piscine municipale ;
- d'une aire de pique-nique (Partage des Eaux) ;
- de 11 écoles ;
- de 10 stades ;
- d'un hippodrome ;
- de deux aires de jeux (Portalet et parc Gautier) ;
- d'un parc public (parc Gautier) de 15 385m² ;
- d'un parc de sports urbains ; (skatepark, citystade, pumptrack et streetworkout à venir)
- d'un jardin derrière la Caisse d'Épargne ;
- de plusieurs kilomètres de bord de Sorgue.



5-A Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Rien n'est parfait, tout peut être amélioré. Tel est l'objectif de notre démarche. Végétaliser la ville de demain répond à de nombreux enjeux : amélioration du cadre de vie, extension du couvert végétal, apport d'ombrage, de confort et d'oxygène, lutte contre les îlots de chaleur urbains, désimperméabilisation des sols, frein à la pollution atmosphérique ou encore soutien à la biodiversité par la plantation d'essences variées. Autant d'atouts qui favorisent les plantations et qui conduisent l'Isle-sur-la-Sorgue vers une végétalisation renforcée et adaptée aux caractéristiques de notre région.

La Ville s'est vue octroyée, en 2019, d'une attribution de fournitures de végétaux d'un montant de 13 200 € à travers le dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse » portée par le Conseil départemental sur différents sites identifiés et validés par l'institution. Elle s'est donc engagée à planter dans de bonnes conditions et à démontrer ses capacités de gestion pour les faire perdurer.





5-B Parcs et jardins

CITY PARK

Situé à l'entrée de la Ville et à proximité du parking Grand Sud, le projet de parc de sports urbains «citypark» est en cours. Les travaux, échelonnés sur plusieurs années, ont démarré au cours du deuxième semestre 2019 avec la réalisation d'un skatepark (aire de street et bowl). Fin mars 2020, un citystade et des toilettes autowash se sont ajoutés. Une aire de pumptrack et une aire de streetworkout s'ajouteront à l'existant prochainement.

À terme, ce site dédié au sport représentera plus de 4000m² et sera entièrement végétalisé d'essences variées (plus de 1500 arbustes et 54 arbres actuellement) arrosées via les eaux du canal sous pression par goutte à goutte.

Ce citypark a été pensé comme un lieu de vie convivial, intergénérationnel et ouvert à tous.

Concernant la gestion des eaux pluviales, étant donné la difficulté de se raccorder au fossé de la RD, les services municipaux ont demandé aux entreprises de prendre en compte cette contrainte. Chaque emplacement / zone d'activité traite ses eaux sur place (chaussette drainante avec grande capacité de stockage (81 m³ pour le skatepark et 55 m³ pour la surface minéralisée centrale) avec trop plein vers le fossé. Les espaces verts périphériques sont traités en noue légère, une fois en charge une surverse a été réalisée vers une tranchée drainante dédiée de 34m³, elle-même muni d'une surverse vers le fossé.

Objectif : tout infiltrer à la parcelle.



Palette végétale

Arbres	46 unités	Arbustes	2 084 unités
<i>Acer campestre</i>	9	<i>Achillea tomentosa</i>	219
<i>Acer platanoides</i>	6	<i>Phillyrea angustifolia</i>	58
<i>Albizia julibrissens</i>	4	<i>Coronilla glauca</i>	221
<i>Celtis australis</i>	4	<i>Phlomis fruticosa</i>	53
<i>Koelreuteria paniculata</i>	2	<i>Rosmarinus officinalis</i>	244
<i>Liquidambar styraciflua</i>	5	<i>Cistus monspeliensis</i>	122
<i>Melia azedarach</i>	5	<i>Perovskia atripicifolia</i>	265
<i>Ostrya carpinifolia</i>	2	<i>Centranthus ruber</i>	215
<i>Pyrus communis</i> 'chanticleer'	9	<i>Gaura lindheimeri</i>	176
		<i>Leucophyllum frutescens</i>	29
		<i>Lithodora fruticosa</i>	56
		<i>Vitex agnus castus</i>	8
		<i>Arbutus unedo</i>	15
		<i>Myrthus tarentina</i>	234
		<i>Miscanthus sinensis</i>	169

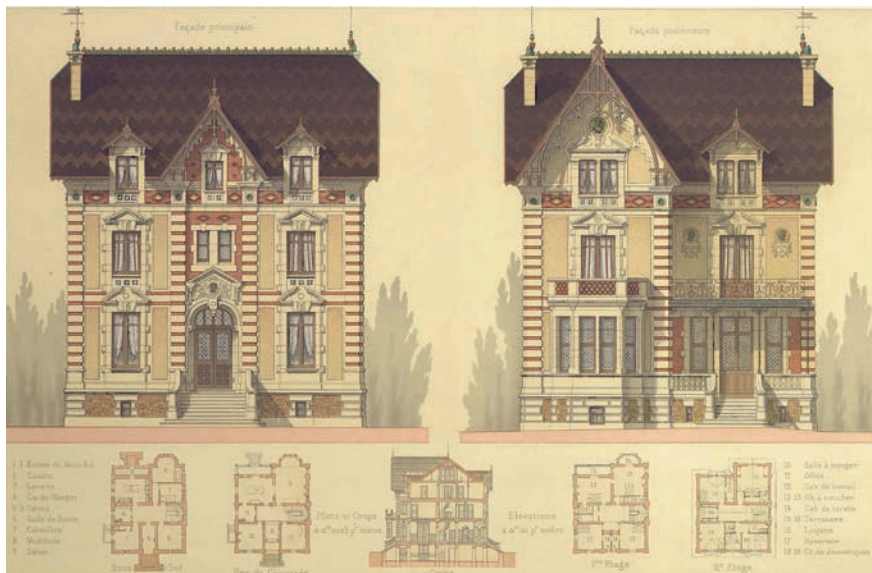


LE PARC GAUTIER

HISTORIQUE

Le parc Gautier est situé au sud de la ville, le long du canal du Moulin vert.

En 1882, Frédéric Giraud (1827-1917), compositeur et violoniste ayant joué dans les plus grandes villes européennes et demeurant alors à Paris, achète une partie du domaine dit « du Clos » ou encore « le jardin de Toute Saison », à la famille Le Camus afin de revenir dans sa ville natale. En 1885, il fait construire sur cette propriété une maison bourgeoise de style éclectique, caractéristique de cette fin du XIX^e siècle, par Elzéar Ambrozanne, entrepreneur en maçonnerie à l'Isle, sur les plans et sous la direction d'un architecte parisien, Alexandre Émile Auburtin.



Après le décès de Frédéric Giraud en 1917, la propriété est achetée par Marie Claudine Geoffroy à M. et M^{me} Hunebelle, installés à Staouélie en Algérie. Par la suite, elle est acquise par Marie Claudine Gautier d'Avignon, grâce à des économies faites par le commerce des chardons. Son fils Pierre Émile en hérite. Ce sont ses enfants qui la vendent en 1964 aux Supermarchés de Provence.

Alors que la maison devait être démolie afin de construire un supermarché, le directeur du département de la construction de Vaucluse encourage la mairie à acheter le parc et le château pour les préserver. En effet, ce petit parc au cœur de l'agglomération constitue un îlot de verdure, avec ses arbres imposants aux essences variées, en bord de Sorgue.

Le parc Gautier et le château Giraud sont ainsi acquis par la commune en 1968. Le projet initial était d'y transférer la mairie. C'est finalement l'école de musique qui s'y installe, un hommage au musicien à l'initiative de la construction du château. Aujourd'hui, les pièces de cette maison bourgeoise sont occupées par des services municipaux et le parc est toujours un havre de verdure fort apprécié.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, de juin 1943 à août 1944, le château avec son mobilier, ainsi que le parc, sont réquisitionnés pour les officiers, hommes, automobiles et camions d'une unité de la NSKK (la *Nationalsozialistische Kraftfahrkorps*) chargée de la logistique routière. Le château n'était alors plus habité depuis le départ de Pierre Gautier en Algérie, où il est immobilisé depuis 1942.

Gestion

Ce site accueille de nombreuses manifestations tout au long de l'année :

- deux foires d'antiquité brocante ;
- une manifestation sportive « Run des Filles » ;
- la Fête de la Musique ;
- un Festival de musique ;
- plusieurs expositions de plein air ;
- sept spectacles/concerts ;
- deux feux d'artifice ;
- un festival Viking.

Un gardien en a la gestion. Il applique la gestion différenciée mise en place par la commune et gère de manière fine l'arrosage. Il veille également à conserver la propreté du lieu afin qu'habitants et touristes puissent en profiter pleinement.

Le site est en cours de réflexion pour renforcer la végétalisation et retrouver son couvert végétal d'antan (le site était principalement arboré de platanes). Cette végétalisation se fera au regard des manifestations qui s'y déroulent.



LE JARDIN DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

HISTORIQUE

Cet agréable jardin en bord de Sorgue est un ancien lieu industriel, probablement datant du Moyen-Âge d'après l'historien Victorin Laval.

Au XIX^e siècle, une minoterie appartenant à Georges Milhe fonctionnait grâce à la force motrice de l'eau de la Sorgue. Il la vend à Xavier Dumas, alors minotier à Mousquet, qui la transforme en moulin à plâtre. Le plâtre est issu de la cuisson de gypse dont les gisements sont particulièrement importants en Vaucluse, et notamment à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Xavier Dumas s'associe en 1882 à Émile Char, père de René Char, pour la gestion de cette entreprise. Le père d'Émile, enfant trouvé, travailla très jeune dans une plâtrière de l'Isle-sur-la-Sorgue et créa par la suite même sa propre usine.

La société des plâtrières de l'Isle, de Dumas et Char, fusionne avec les Plâtrières de Vaucluse en 1907. En 1926, cette société possède pas moins de douze usines dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Elle va fusionner en 1972 avec la société des Gypses et Plâtres de France, d'où va naître la Société des plâtrières de France, intégrée aux Plâtres Lafarge dans les années 1980.



Les nombreuses plaintes déposées en 1928 et 1929 par les riverains, en raison de la poussière provoquée par le broyage du gypse cuit, entraîne la fermeture de l'usine l'Isloise en 1930.

Le terrain est alors acheté par la commune en 1935. Dès l'année suivante, les bureaux, écuries et ateliers de broyage sont démolis. La municipalité souhaite transformer cet espace en jardin public. La Seconde guerre mondiale ralentit cette réalisation et c'est en 1945 que ce jardin est inauguré. Il a été redessiné au début des années 1990.

Le château qui le jouxte a été construit vers 1880 pour Honoré Dumas par l'architecte André Jean Boudoy, qui a également réalisé le château Reboul et l'école Benoit.

Le fils d'Honoré Dumas, Hippolyte, polytechnicien et propriétaire également du domaine de Mousquet, le vend en 1918 à la Caisse d'épargne car ses deux fils sont morts durant la Première Guerre mondiale.

Gestion

L'entretien est réalisé par le service espace vert qui y applique la gestion différenciée mise en place.

Une attention particulière est donnée à la pelouse du site qui est extrêmement sollicitée. Ce site n'accueille qu'une seule manifestation, « le marché de Noël » mais durant plus d'un mois. Le gazon doit toutefois hélas être repris chaque année.



5-C Abords d'établissements publics (adm, scolaires, touristiques..)

ÉCOLE DE MUSIQUE



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue vient d'être lauréate d'un appel à projet (AAP) « Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles ».

Les travaux ont lieu en juin/juillet 2021 et les plantations en fin d'année 2021.

OBJECTIFS DE L'AAP

Les cours d'écoles représentent des surfaces imperméabilisées importantes. Le potentiel de désimperméabilisation y est donc fort. Végétaliser les cours d'écoles, c'est s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de vie et remettre l'eau au cœur de la ville. En effet, la plantation d'arbres procure de l'ombrage et contribue à réduire la température de l'air mais aussi la pollution atmosphérique et sont des supports favorables à l'observation

d'oiseaux et petits mammifères. Cela contribue ainsi au bien-être des citoyens en améliorant le paysage urbain. Dans cette école, huit arbres et plus de 500 arbustes seront plantés. La totalité des eaux pluviales seront traitées à la parcelle via des noues paysagères et un puits perdu de 54 m³. De plus, l'ensemble de cette cour se verra désimperméabilisé (décroustage de l'enrobé et mise en place d'un revêtement perméable type stabilisé)



5-D Centre-ville

L'engagement de l'équipe municipale en faveur du centre-ville s'opère au travers de multiples actions maillées par une politique de réappropriation du centre urbain.

Outil de développement valorisant le potentiel d'une commune, le centre-ville est l'un des vecteurs du devenir d'un territoire. Il est aussi une attente forte des habitants et visiteurs, ainsi que l'ont dévoilé les 13^e Assises Nationales du Centre-Ville en juin 2018 : modernisation et humanisation du centre-ville ou encouragement du commerce de proximité sont au cœur des préoccupations de la population.



RUE DENFERT-ROCHEREAU

(hyper-centre)

Au travers d'un plan de requalification du centre-ville, le chantier de la rue Denfert-Rochereau a été initié par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) et la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue début 2018 pour améliorer le bilan environnemental et sanitaire de ce quartier (rénovation réseau assainissement) et offrir un meilleur confort et cadre de vie aux usagers (redimensionnement du gabarit de la voirie, éclairage public etc.).



Cet objectif d'amélioration de l'espace public en centre historique s'est concrétisé par l'aménagement d'une véritable placette devant l'hôtel de Ganges (ancienne place de Villevieille). Le stationnement disgracieux et anarchique des voitures a laissé place à un espace arboré (plantation de trois *tilia tomentosa*) et convivial intégrant des revêtements de sols qualitatifs (pierre naturelle des baronnies) et du mobilier urbain.





RUES DOCTEUR TALLET ET 4 SEPTEMBRE

Les travaux de requalification de la rue du Docteur Tallet et de la rue du 4 septembre ont permis un aménagement de qualité pour cet axe d'entrée en centre-ville important.

Ces travaux réalisés en janvier 2019 font suite à l'installation de bornes escamotables gérées par des totems de contrôle d'accès à l'entrée de ces rues.

Objectif du dispositif : se munir d'un système complet de contrôle d'accès pour tout à la fois restreindre le trafic de transit, améliorer la sécurité des piétons et assurer la sécurité d'une zone définie tout en conservant la liberté de déplacement des résidents.

Depuis, le dispositif d'installation de bornes a été complété par trois autres sites : rue de la République, rue Michelet et quai Rouget de Lisle.

CE DISPOSITIF PERMET PLUS PRÉCISÉMENT DE :

- ✓ sécuriser toutes les manifestations se déroulant en centre-ville ;
 - ✓ sécuriser le marché du jeudi et du dimanche ;
 - ✓ mieux gérer le service de propreté après le marché
- En hiver, les bornes resteront fermées jusqu'à 16h et en été jusqu'à 17h, ce afin de permettre au service de propreté de réaliser son travail dans les meilleures conditions et sans difficulté liée à l'entrée imprévue de véhicules.

PLACE ÉMILE CHAR

Dans l'objectif de mettre en valeur l'entrée sud de la commune, la Ville s'est également engagée, en juillet 2019, sur une requalification de la place Émile Char pour renouer avec l'architecture historique, magnifier la Sorgue, offrir du confort aux piétons, favoriser les déplacements doux et sécuriser l'espace public. Ce nouvel aménagement préfigure un vaste projet de requalification du pont.

Ce dernier est constitué d'un pont en pierre central construit il y a 300 ans et de deux extensions latérales rajoutées au début du XX^e siècle. Ces extensions, appelées tabliers, sont particulièrement dégradées (corrosion des poutres métalliques, pertes de matières, altérations variées) et aucune charge n'est désormais possible sur ces structures selon un diagnostic réalisé en 2017.



5-E Cours et avenues



COURS FERNANDE PEYRE

HISTORIQUE

L'histoire du cours de la Pyramide suit de près l'histoire du Comtat Venaissin et de la France plus généralement. Au XVIII^e siècle, L'Isle en Venaissin est une propriété papale, tout comme le Comtat. L'arrivée des Papes en Avignon favorise un grand essor économique et culturel. Elle permet notamment la construction d'édifices remarquables et l'embellissement des voies de communication. Ainsi, en 1761, la création du cours répond à la volonté du Vice-Légit Salviaty (représentant du Pape) de mettre en œuvre un projet de réparation des voies du Comtat. À l'issue des travaux, le cours prendra le nom de son initiateur. Pour l'anecdote, le Vice-Légit souhait que soient plantés des mûriers – certainement pour l'élevage des vers à soie – et non des ormeaux ; mais les Consuls devaient être déterminés et les ormeaux l'emportèrent. En 1809, est érigée une pyramide au bout de ce cours qui lui confèrera le surnom de «cours de la Pyramide». Puis, le cours suit le développement industriel du XIX^e siècle.

La ville disposant, grâce à l'énergie de la Sorgue, de nombreuses usines, les avenues sont élargies et on note même dans les archives de 1839 un projet de champs de foire non loin du cours. Malgré l'abandon du projet, ce dernier laisse imaginer l'importance du passage des marchandises et l'accroissement des promeneurs comme des voitures à cheval.

Le cours vit en direct les soubresauts de l'histoire anticléricale de la III^e République avec l'enlèvement de ses monuments religieux : la Vierge de Bouïgas et la croix de l'obélisque. Durant le XIX^e siècle, les ormeaux malades sont remplacés par cet arbre majestueux qui deviendra le symbole du Midi : le platane. En 1835, quatre rangées de platanes sont plantées sur le cours. Ils subiront hélas quelques années plus tard le même destin que leurs prédécesseurs. En 1980, le Conseil municipal demande un examen sanitaire des 300 platanes du cours. On découvre alors le chancre coloré et ses ravages.

Toujours dans l'actualité de son temps, le cours prend en 1939 le nom d'Édouard Daladier, Président du Conseil, Ministre de la Guerre et de la Défense nationale. Ce natif de Carpentras signa les accords de Munich en 1938, qui, comme on le croyait à l'époque, devaient «sauver la paix». Ce nom fût rapidement retiré pour retrouver le nom de Salviaty en 1940. En 1947, le Conseil municipal décide de donner à l'avenue le nom de la concitoyenne Fernande Peyre, enterrée au cimetière communal en hommage aux «services de guerre exceptionnels rendus au cours des opérations pour la libération du Vaucluse». Récemment, l'histoire du cours s'est donc poursuivie avec un projet d'aménagement lancé en 2010 et une campagne de souscription pour la plantation des arbres en 2013. Un vaste projet pour un cours, témoin de notre histoire commune et symbole de notre avenir.

TRAVAUX RÉALISÉS

Dans le cadre de sa politique de travaux et rénovations, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a mené un projet où se croisent des considérations urbaines, historiques, patrimoniales et des problématiques liées au développement durable. En effet, inscrit au titre des monuments historiques, cet axe constitue l'entrée nord de la ville depuis qu'il a été créé en 1761.

Lancé en 2010, ce vaste programme de requalification pour le cours Fernande Peyre - dit de la Pyramide a été programmé sur trois ans pour répondre à deux problématiques principales :

- Optimiser la circulation et la sécurité.
- Permettre au cours de renouer avec sa splendeur d'autrefois.

Parallèlement aux travaux, la Ville a lancé au début de l'année 2013 une campagne de souscription inédite appelée « Un arbre pour mon cours » permettant de remplacer les platanes qui bordaient le cours depuis le début du XIX^e siècle. Elle proposait aux habitants comme aux visiteurs de faire un don pour l'arbre de leur choix. En échange symbolique, la Ville a offert au souscripteur un clou en bronze véritable sur lequel est gravé en relief un message personnalisé par le donateur. Chaque clou en bronze est un exemplaire unique fabriqué en France, fixé au sol, au pied de l'arbre choisi. Cette campagne a mobilisé de nombreux l'islois qu'ils soient installés à l'Isle-sur-la-Sorgue depuis plusieurs générations ou récemment arrivés. De nombreux visiteurs et touristes ont également voulu marquer leur engagement pour la plantation des nouveaux arbres. Au total, plusieurs centaines de souscripteurs se sont unis pour ce projet inédit : parfois en individuel, parfois de façon groupée.

Optimiste et fédérateur, ce projet se démarque par son ambition de réunir les habitants et visiteurs autour d'une démarche commune



Le cours Fernande Peyre, 7 ans après les plantations



5-F Parking

Certains parkings ont été végétalisés *a minima* (plantation d'arbres) à l'image du parking du Portalet, avec sept arbres d'essences variées (*koelreuteria paniculata* et *alnus cordata*) avec encadrement en bordure T2, plante couvre-sol (*hédera helix*) et paillage (BRF) et du parking de Velorgues avec 12 arbres d'essences variées.



Arbres	12 unités
<i>Alnus cordata</i>	3
<i>Acer campestre</i>	3
<i>Acer platanoides</i>	1
<i>Ostrya carpinifolia</i>	3
<i>Cercis siliquastrum</i>	2

D'autres ont été repensés dans leur globalité, comme le parking des Névens devenant un parking payant avec revêtement enrobé neuf et végétalisation renforcée.

Arbres	122 unités	Arbustes	2 148 unités	Couvre-sols	5 641 unités
<i>Acer campestre</i>	23	<i>Abelia x grandiflora</i>	108	<i>Phyla Nodiflora</i>	1693
<i>Pyrus Calleryana</i> «Chanticleer»	19	<i>Syringa Vulgaris</i>	108	<i>Thymus Ciliatus</i>	846
<i>Alnus Glutinosa</i>	16	<i>Phillyrea Angustifolia</i>	648	<i>Thymus Hirustus</i>	846
<i>Fraxinus Ornus</i>	23	<i>Pistacia Lentiscus</i>	108	<i>Achillea Crithmifolia</i>	1410
<i>Prunus Serrulata</i>	13	<i>Pittosporum Tobira</i>	108	<i>Erigeron Karvinskianus</i>	846
<i>Quercus Palustris</i>	18	<i>phyladelphus coronarius</i>	108		
<i>Arbutus Unedo</i>	10	<i>Bupleurum Fruticosum</i>	108		
		<i>Myrtus Communis</i>	306		
		<i>Viburnum Tinus</i>	546		



5-G Cimetière

Le cimetière communal dispose d'une superficie d'environ 48 000m² et est entretenu par un agent à plein temps.

Une étude est en cours pour renforcer la végétalisation du site, repenser les pratiques d'entretien et tendre vers une gestion plus écologique (réflexion sur les inter-tombes et la mise en place de plantes couvre-sol et/ou paillage). Une zone test est à définir pour la mise en place d'aiguilles de pin.

Le cimetière vient de faire réaliser une extension du réseau du canal sous pression. L'eau utilisée pour l'arrosage des espaces verts ne se réalisera donc plus via le réseau d'eau potable.



5-H Espaces sportifs

La commune compte dix stades répartis sur sept sites (les capucins, les Névens, Jean Bouin, l'hippodrome, Villevieille, Saint-Jean, Saint-Antoine).

Le service des sports, et plus particulièrement deux agents, participent à l'entretien de ces stades (tontes et arrosages). Certains sites comme le stade des Névens et le stade de Villevieille sont également végétalisés (arbustes d'essences variées à proximité des vestiaires) pour embellir le site. Un budget annuel de 20 000 à 25 000€ TTC est alloué aux travaux d'entretien des stades par entreprise (scarification, décompactage, regarnissage, etc.). Le service des sports étudie actuellement un passage au « Zéro phyto » pour stopper l'emploi de produits phytosanitaires.

5-I Zones d'activités

La commune bénéficie de cinq Zones d'Activité Économique (ZAE) :

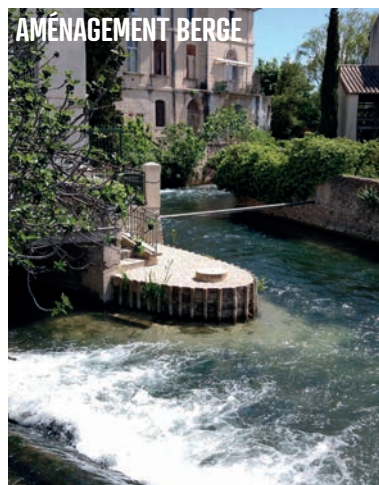
- La grande Marine
- La petite Marine
- La Barthalière - Les Ferrailles
- Les Théologiens
- Les Jonquiers

Ces ZAE sont entretenues et gérées par la CCPSMV, plus précisément par le service « Espace public communautaire ». Le service assure une gestion différenciée des espaces, sans utilisation de pesticides et avec une mise en place d'éco-pâturage sur certains de ces espaces.



5-J Espaces naturels

(COURS D'EAU, BOIS, ZONE HUMIDE, PRAIRIE)



Afin de préserver les espaces qu'elle gère en bord de rivière, la CCPSMV a décidé de mettre en place un label impliquant divers acteurs tels que les associations, les élus, les enseignants et les équipes d'entretien.

Dans cet objectif, le label «Espace Préservé», créé spécialement pour et par la Communauté de Communes, vient de faire son apparition au cours de l'hiver 2019. Ce label a pour objectif de mettre en avant et de promouvoir une gestion écologique de certains sites fréquentés par le public. Le but n'est pas de sanctuariser des espaces mais bien de les gérer de manière à concilier au mieux la nature et l'Homme sur un même espace. Cet hiver, deux sites se sont vus labellisés : un situé à l'Isle-sur-la-Sorgue (avenue des Sorgues) et un au Thor (à proximité du chemin des Moulins).



5-K Infrastructures de déplacement

(PASSAGES, CHEMINS, RUELLES, ROUTES, AVENUES, BOULEVARDS, ETC.)

CHEMIN DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

(entrée de ville)

L'ambition du projet a été de requalifier intégralement cet axe de la ville particulièrement emprunté puisqu'il permet d'accéder au lycée agricole, à la déchèterie intercommunale ou encore de rejoindre les villes de Carpentras et Montoux.

- Une piste cyclable de 2,5 m de large en bord de Sorgue a été créée. Elle se raccorde désormais au pont du chemin de l'école d'agriculture (prochainement, la CCPSMV va poursuivre cette piste cyclable pour se rendre jusqu'à la gare)
- Le gabarit de voirie a été revu (diminution), des ralentisseurs et plateaux traversants ont été créés afin de réduire la vitesse et apaiser les abords du lycée.
- L'ensemble des réseaux (électricité, télécom) ont été enfouis et un éclairage public LED a été mis en place.
- Un cheminement piéton perméable a été créé.
- Une végétalisation complète du site a été effectuée par la plantation d'une partie des arbustes directement par les lycéens.



Arbres	19 unités	Arbustes	750 unités
<i>Pyrus communis</i>	7	<i>Iris unguicularis</i>	38
<i>Acer campestre</i>	6	<i>Cistus albidus</i>	85
<i>Koelreuteria paniculata</i>	4	<i>Bubynella frutescens</i>	50
<i>Cercis siliquastrum</i>	2	<i>Centranthus ruber</i>	55
		<i>Verbena banariensis</i>	40
		<i>Euphorbia myrsinites</i>	50
		<i>euphorbia characias</i>	52
		<i>Rosmarinus officinalis</i>	95
		<i>Phlomis lanata</i>	45
		<i>Teuchrium ourzazate</i>	45
		<i>Perovskia atripicifolia</i>	65
		<i>Erika manipuliflora</i>	40
		<i>Ballota pseudodictamnus</i>	90



5-L Maillages et coulées vertes

(RUES, PISTES CYCLABLES, CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS, PROMENADES, ETC.)



Début 2020, la CCPSMV a poursuivi sur 30 ml le cheminement piéton en bord de Sorgue en réduisant les largeurs de stationnement des voitures légères. L'ensemble des quais du nord sont donc accessibles aux usagers pour y déambuler et profiter de la fraîcheur et de la beauté de la Sorgue.



5-M Les ronds-points



Une réflexion est actuellement menée concernant l'aménagement de trois ronds-points qui ont été réalisés par le Conseil départemental de Vaucluse. Ces ronds-points font partie des axes majeurs de la commune et méritent un traitement paysager particulier :

- Rond-point D31 - Chemin de l'école d'agriculture
- Rond-point D938 - Les Jonquiers
- Rond-point D900 - Petit Palais

5-N Projet à l'étude

ROUTE DE CAVAILLON

(entrée de ville, continuité piétonne, cheminement doux)

Dans le but de connecter le nouveau parc de sports urbains avec le centre-ville mais aussi de reprendre une route fortement dégradée, la Ville souhaite requalifier intégralement cette portion en :

- réduisant le gabarit de voirie, supprimant des tournes à gauche, reprenant l'enrobé ;
- élargissant le cheminement piéton et en créant une piste cycle ;
- créant une bande végétalisée pour isoler et protéger les piétons, cyclistes de la voie de circulation ;
- apposant un revêtement de qualité ;
- plantant des arbres d'alignement d'essences variées.



TOUR D'ARGENT CINÉMA+ AMÉNAGEMENT DES 2 COURS INTÉRIEURES

Le projet de réhabilitation de l'îlot de la Tour d'Argent a pour ambition de créer un équipement culturel et patrimonial structurant qui soit un lieu vivant et fréquenté et participant activement tout au long de l'année à l'animation de la cité. Alors que certaines villes font le choix de soutenir le développement commercial en périphérie de leur centre ancien, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue défend le projet d'implantation de cet équipement en cœur de ville, dans un ensemble bâti existant ancien et pour partie classé. Ce projet est l'opportunité de maintenir l'activité économique, le lien social et la mixité du centre-ville.



Le projet de réhabilitation de l'îlot de la Tour d'Argent se déroule comme suit :

- ✓ des travaux de restauration de la Tour d'Argent dirigés par le cabinet « Architecture et Héritage » de juillet 2019 à décembre 2020.
Objectifs : requalification de la tour du Moyen-Âge et création d'un équipement patrimonial unique en France, la « Camera obscura ».
- ✓ des travaux de construction du futur cinéma dont la livraison est attendue en décembre 2021.



Villes et villages fleuris



MAIRIE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE • RUE CARNOT • 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

WWW.ISLESURLASORGUE.FR

